

Projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines Concertation préalable

Compte rendu de la rencontre de proximité sur le marché de Crolles

Date : Le dimanche 13 octobre 2024 de 9h à 12h20

Lieu : Marché de Crolles

Nombre de participants : environ 60 personnes rencontrées

Equipe présente :

- Denis CUVILLIER, garant de la concertation – CNDP
- Véronique MOREL, garante de la concertation – CNDP
- Vanessa LEPARQ, cheffe de projets - Isère Aménagement
- Jean-François CLAPPAZ, vice-président économie, développement industriel et stratégie foncière – Communauté de communes Le Grésivaudan
- Louise LEBEY, Parimage

Pour toute information relative au projet et à la concertation, rendez-vous sur le site internet :
<https://participation.le-gresivaudan.fr>

Déroulement de la rencontre

Isère Aménagement et les garants ont échangé avec une soixantaine de personnes pour les informer sur le projet et la concertation en cours, répondre à leurs questions et recueillir leurs contributions. La plupart des participants étaient soit directement concernés par le projet, soit en avaient connaissance. Toutefois, quelques personnes n'étaient pas informées du projet, et plusieurs ont mentionné ne pas avoir reçu le dépliant dans leur boîte aux lettres.

A noter que plusieurs passants pensaient que le projet et la concertation en cours étaient en lien avec le projet d'extension de STMicroelectronics.

La documentation a pu être largement distribuée :

- Une vingtaine de dossiers de concertation
- Une quarantaine de dépliants

Contenu des échanges

De nombreux sujets ont été abordés par les passants au cours de cette rencontre et sont classés par thématique dans la suite du compte-rendu. Il est important de souligner que plusieurs personnes n'avaient pas connaissance du projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines et ont interrogé le maître d'ouvrage et les garants sur l'opportunité du projet, ses raisons d'être (pourquoi étendre la zone ?), ainsi que sur ses caractéristiques (localisation et superficie de la

zone et de l'extension projetée, types d'entreprises prévues sur l'extension). En dehors de ces questions générales, souvent abordées lors de cette rencontre, d'autres sujets et questionnements plus spécifiques ont été soulevés, parfois à plusieurs reprises.

L'opportunité du projet

L'opportunité du projet a été questionnée et a suscité des avis partagés.

Plusieurs participants se sont montrés favorables au projet, soulignant l'importance des nanotechnologies et des semi-conducteurs pour renforcer la souveraineté technologique, l'indépendance et l'autonomie de la France. Un intervenant a rappelé que la microélectronique l'a fait vivre pendant 40 ans, tandis qu'une habitante de Crolles a approuvé le projet, affirmant que la crise de la Covid-19 a révélé la fragilité du secteur des semi-conducteurs et renforcé la nécessité d'autonomie. Une personne a également indiqué préférer que ce type de projet soit développé en France puisque la France a une conscience environnementale que d'autres pays n'ont pas. Un autre participant a souligné que la recherche est fondamentale en Europe et que la ZAE du Parc des Fontaines est un site reconnu, soulignant qu'un pôle de compétence est existant et que ce serait dommage de ne pas le développer. Selon un autre participant, ce projet participera à la création d'une « Silicon Valley européenne » en France. Enfin, un participant favorable au projet indique que ce projet permettra de soutenir le développement économique, éducatif et technologique du territoire.

Cependant, d'autres voix ont exprimé des doutes sur l'importance de ce projet dans le contexte actuel, questionnant la nécessité de continuer à développer des projets industriels au détriment de l'environnement. Plusieurs personnes ont demandé quand ces développements allaient s'arrêter. Certains participants se sont opposés au projet, critiquant son « *gigantisme* » et son modèle basé sur une croissance excessive. En effet, un habitant de Villard-Bonnot a estimé que la zone de Crolles-Bernin est déjà suffisamment développée, tandis qu'un enseignant-chercheur et habitant de Bernin a plaidé pour un changement de modèle économique afin d'arrêter cette « *logique de croissance* », considérant que ce projet ne répond pas aux enjeux futurs. D'autres critiques ont porté sur la concentration des projets industriels sur le même territoire, jugée « *invivable* » pour les habitants. Un habitant de Crolles a indiqué qu'il serait intéressant de réfléchir à un aménagement national et local et d'équilibrer les territoires, précisant que la région de Grenoble est riche et doit être préservée.

Enfin, un participant s'est interrogé sur l'avenir du territoire en cas de déclin de la filière, questionnant les possibilités de reconversion des sites urbanisés et appelant à une diversification des activités pour assurer la durabilité de l'urbanisation.

Les caractéristiques du projet

Quelques questions ont porté sur les caractéristiques du projet, notamment sur la localisation et la surface des emprises de la ZAE et de l'extension projetée. Certains ont souhaité savoir quel type d'entreprises s'implanterait sur l'extension de la ZAE et si certaines étaient déjà connues. Une participante a demandé pourquoi l'extension était prévue dans cette zone plutôt qu'ailleurs. Enfin, plusieurs personnes ont souhaité savoir si le projet présenté était lié au projet d'extension de STMicroelectronics ou à celle envisagée par Soitec. Le maître d'ouvrage leur a précisé que ce projet n'avait pas de rapport avec ces projets.

Les impacts du projet et son intégration dans son environnement

Au cours de la rencontre, plusieurs participants ont questionné les impacts du projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines. Les thématiques abordées sont résumées ci-dessous.

- **L'habitat et les logements**

Plusieurs personnes ont interrogé sur le nombre de logements disponibles, craignant qu'ils soient insuffisants pour répondre aux besoins liés au projet, malgré une offre importante à Crolles. Selon un habitant de Bernin, des logements supplémentaires seraient nécessaires si le projet se concrétisait. Un autre participant a mentionné que le projet pourrait entraîner une hausse des prix de l'immobilier, compliquant ainsi l'accès au logement. Enfin, une personne a indiqué que si le nombre de logements augmente et que davantage de personnes viennent s'installer, il faudra prévoir davantage de services publics pour la population (écoles, etc.).

- **La circulation et les mobilités**

Le sujet de la circulation et du trafic a été largement débattu. Plusieurs intervenants ont fait remarquer que la zone est déjà congestionnée et que l'extension de la ZAE du Parc des Fontaines risque d'accentuer cette situation. Un participant a demandé des nouvelles du projet de contournement de Crolles, se demandant s'il avait été abandonné. Un autre a proposé d'ajouter une voie supplémentaire sur l'autoroute et une nouvelle bretelle pour désengorger les communes voisines.

L'insuffisance des transports publics a également été soulignée, indiquant que cela incite à privilégier la voiture. Une personne a qualifié les conditions de transport de « *catastrophiques* ». Un travailleur de la région a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans les trains, précisant qu'il n'y a que deux trains le matin et que la réflexion sur la mobilité doit précéder la création d'emplois. Selon lui, « *les politiques préfèrent valoriser la création d'emplois* ». Un autre intervenant a souligné qu'il était crucial de penser d'abord aux infrastructures de transport avant d'envisager tout projet. Certains ont toutefois reconnu que des efforts pour développer les transports en commun dans la région étaient faits depuis quelques années, et un autre a estimé que la circulation est correcte, sauf aux heures de pointe.

Enfin, sur la question des mobilités douces, un participant estime que les infrastructures cyclables sont inadaptées et dangereuses.

- **L'agriculture, l'artificialisation des sols et la biodiversité**

Plusieurs personnes ont exprimé leurs préoccupations concernant le devenir des agriculteurs travaillant sur les 10 hectares envisagés pour l'extension de la ZAE du Parc des Fontaines, soulignant qu'il faut arrêter de sacrifier des espaces agricoles. Un agriculteur s'est dit inquiet face à l'empiètement des espaces agricoles par l'industrie. Selon une habitante de Bernin, vivant à proximité de la ZAE, des locaux vacants sont disponibles dans la zone. Elle ne comprend pas pourquoi il est envisagé de l'étendre au détriment des terres agricoles plutôt que d'utiliser ces locaux existants. Un autre participant a insisté sur le fait que la priorité de la communauté de communes devrait être la protection de l'agriculture, notamment en favorisant une agriculture raisonnée et de type maraîchère. Un habitant de Crolles a souligné être en accord avec le projet, à condition que la ZAE de Grignon ne soit pas réindustrialisée et soit préservée pour une utilisation agricole. Selon lui, Grignon représente un « *site parfait* » pour l'agriculture, car il n'est pas sujet aux inondations, ce qui le rend propice au maraîchage. De plus, aucune compensation ne serait nécessaire pour les agriculteurs si la zone reste aujourd'hui dédiée à l'agriculture.

Certaines personnes ont interrogé les mesures qui seraient mises en place pour limiter ces impacts.

Par ailleurs, un représentant de l'association Graines a rappelé que le projet était présenté initialement comme d'intérêt national majeur avec l'extension de Soitec, mais que ce n'est plus le cas aujourd'hui, rendant l'exemption de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) inapplicable pour le projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines. Une autre personne a demandé si le projet bénéficiait de l'exemption à la loi ZAN. Un participant est favorable au projet mais indique qu'il faudrait penser à la verticalisation ou à la mutualisation des parkings sur la ZAE pour limiter l'artificialisation des sols.

Enfin, un habitant de Crolles a également évoqué le sujet des zones humides, précisant qu'elles sont essentielles à la biodiversité et qu'elles sont une opportunité en terme de rétention d'eau, indiquant qu'il faudrait plutôt les préserver.

- **La consommation d'eau et la gestion de la ressource**

La consommation d'eau par l'industrie des nanotechnologies a suscité des préoccupations récurrentes. Plusieurs intervenants ont souligné que la filière est « *fortement consommatrice d'eau* ». Certains ont insisté sur l'importance d'une gestion prudente de cette ressource. Une personne s'est interrogée sur la pertinence de porter un projet d'extension pour accueillir des entreprises de la filière des nanotechnologies face aux enjeux actuels liés à l'eau. Un participant a précisé que les industries qui s'implanteraient dans la zone devraient déployer tous les efforts nécessaires pour limiter leur consommation d'eau. Un habitant de Bernin a indiqué ne pas être opposé au projet, ni à l'arrivée de nouvelles entreprises, mais sous réserve de conditions concernant l'utilisation des ressources. Selon une habitante de Crolles, les entreprises de la filière du semi-conducteur ont déjà pris des mesures sur leur consommation d'eau afin d'améliorer les process. Enfin, une personne a souligné que le projet présenté doit prendre en compte les aménagements prévus sur le ruisseau du Craponoz.

- **Les pollutions et les risques industriels**

La question des pollutions, tant atmosphérique que lumineuse, a été soulevée à plusieurs reprises. Un participant a insisté sur la nécessité de faire pression sur les industriels pour qu'ils réduisent leurs émissions. Un autre a exprimé ses inquiétudes quant aux entreprises qui s'installeront sur l'extension, craignant une augmentation de la pollution. Selon une habitante de Bernin, la nature de la pollution dépendra des entreprises qui viendront, mais elle estime qu'il est très probable que ce soit Soitec qui profite de cette extension. Un passant a demandé si la pollution était actuellement surveillée. Enfin, un participant a rappelé la présence de deux entreprises classées Seveso dans la zone et a souligné que l'extension de la ZAE ne doit pas permettre l'installation de nouvelles entreprises Seveso pour ne pas augmenter les risques industriels.

- **La création d'emplois et les retombées économiques**

L'impact économique positif du projet a été souligné par plusieurs participants. Ils ont notamment mis en avant la création d'emplois et les retombées économiques pour la région qui sont « *essentielles pour faire tourner l'économie locale* ». Un participant a indiqué que le projet renforcerait l'attractivité du territoire. Toutefois, selon un habitant de Villard-Bonnot, le projet profitera seulement à la commune de Bernin, ajoutant que la communauté de communes doit penser à en faire profiter l'ensemble des communes.

La concertation et le processus décisionnel

Plusieurs questions ont porté sur la concertation, sa définition, son utilité, ainsi que le rôle de la CNDP et des garants. Certains participants ont interrogé la véritable efficacité de cette démarche, craignant que leurs avis ne soient pas réellement pris en compte. Un certain scepticisme a été exprimé, plusieurs personnes estimant que les décisions étaient déjà actées en amont. Un participant a également souligné que, souvent, des projets de ce type sont menés à bien malgré les objections des habitants, en raison des enjeux politiques. Enfin, un participant a salué le travail de la CNDP.

Conclusion

Tous les participants ont été invités à contribuer en ligne ou par coupon-T et à participer à la visite de terrain et aux prochaines rencontres publiques. Le collectif Graines a indiqué qu'il rédigerait un cahier d'acteurs.